

Nouméa, le 11 février 2022

L'inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique
régional d'EPS

À

Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS
s/c Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

Objet : Lettre d'informations 2022 pour la discipline Education Physique et Sportive.

Mesdames, Messieurs,

L'année scolaire écoulée a été encore une fois singulière. Notre discipline, certes moins touchée par les contraintes sanitaires que celles vécues par les autres territoires, aura dû toutefois s'adapter et réorganiser ses enseignements pour prendre en compte celles-ci et participer à l'effort collectif de lutte contre la pandémie.

Au-delà de cela et malgré tout, la discipline aura pu apporter sa contribution aux objectifs du système éducatif calédonien en participant à l'élévation du niveau général de tous les élèves, en œuvrant en faveur de la persévérance et de l'ambition scolaire, en veillant au climat scolaire et au cadre de vie des élèves. De nombreux dispositifs et une variété d'actions éducatives, portés par les enseignants d'EPS de plusieurs établissements scolaires, en sont des exemples significatifs.

Une nouvelle année scolaire s'annonce, sans faire table rase des deux dernières années qui nous auront beaucoup appris sur le sens donné à notre intervention, elle doit nous permettre de poursuivre notre objectif : apprendre et faire apprendre en EPS.

A l'instar de ce qui a été mis en place l'année dernière, tous les coordonnateurs du territoire seront conviés à une visioconférence de rentrée qui nous permettra d'aborder de manière plus interactive les éléments du pilotage disciplinaire qui sont ci-dessous exposés dans cette lettre d'informations et qui sont pluriels. Avant d'entrer plus avant dans leur déclinaison, permettez-moi de souhaiter « bon vent » aux enseignants qui ont quitté le territoire. Je souhaite également la bienvenue à ceux qui vont s'y engager professionnellement. Leur venue est toujours une plus-value au service de la réussite du projet académique et disciplinaire, c'est en ce sens qu'ils ont été recrutés. Je souhaite également avoir une pensée toute particulière en direction de M. François Delorme qui a souhaité mettre fin à ses fonctions de chargé de mission auprès de l'inspection. Il aura marqué de son empreinte cette fonction autant que de nombreux enseignants qui lui doivent beaucoup dans leur développement professionnel et personnel. Connu et reconnu de tous, démontrant sa pleine loyauté au système, faisant partage d'un haut niveau d'expertise professionnelle et assurant son engagement avec discernement et sagesse, au nom de l'institution, je le remercie pleinement et respectueusement. Mme Fanny TERRAT lui succède. Je lui souhaite la bienvenue et lui apporte toute ma confiance pour mener à bien l'accompagnement de ses pairs.

Depuis deux ans, le discours académique de l'enseignement de l'EPS est partagé. « Enseigner l'EPS », c'est questionner ses pratiques, ses interventions, ses procédures, ses contenus pour donner sens aux apprentissages et rendre les élèves auteurs. C'est dépasser une approche associationniste où tous les élèves ne vivraient que des situations identiques alors même qu'ils ont toutes et tous, chacune et chacun, des besoins différents. C'est proposer un environnement où l'élève évolue, manipule, se questionne, interagit entre pairs, mesure les effets de son action. C'est un environnement où l'enseignant est un guide et étaye le chemin des apprentissages pour ses élèves.

Il nous faut nous rappeler que l'acte d'enseignement, par nature et construction, ne peut être prescrit a priori parce qu'il nécessite pour l'enseignant une constante adaptation à la réalité de l'activité de ses élèves et des interactions avec ses pairs dans un environnement défini. C'est bien sur cette capacité à lire et interpréter cette activité, dans toutes ses dimensions, qu'il nous faut nous concentrer pour « faire apprendre ». Cela nécessite de formaliser « ce qu'il y a à apprendre », d'opérationnaliser et de diversifier « comment leur permettre d'apprendre ce qu'il y a à apprendre » et enfin d'évaluer « ce qu'ils ont appris de ce qu'il y avait à apprendre ».

Il y a aussi derrière cette conception, la volonté d'élargir les stratégies et procédures d'enseignement pour amplifier l'impact de notre action dans la perspective de développer une véritable littératie physique qui couple et agrège les dimensions physiques (construire des compétences du mouvement à la mesure du potentiel), psychologiques (développer une connaissance de soi pour se fixer des objectifs et une attitude positive dans l'engagement), sociales (faire partager des émotions de façon éthique) et cognitives (permettre une réflexion et des stratégies sur son activité) de l'activité physique.

L'actualité de la discipline en cette rentrée scolaire :

Dans le cadre de la réforme des examens, les travaux sur les protocoles certificatifs entrepris durant les deux années précédentes vont se poursuivre. La refonte du contrôle continu pour la voie GT nécessitera certaines évolutions qu'il nous faudra intégrer, tout en gardant à l'esprit que l'acte évaluatif est un acte professionnel pour lequel nous devons partager les enjeux pour les élèves. Au-delà de l'approche réglementaire, il est important de rappeler que l'objectif des nouvelles modalités certificatives du lycée, mais aussi du lycée professionnel, est de permettre aux équipes pédagogiques de proposer des outils évaluatifs en lien avec la réalité du contexte d'exercice et l'identification des besoins des élèves de l'établissement. C'est ici que la part d'innovation qui caractérise notre activité doit s'exprimer. Il s'agit ainsi de poursuivre le travail déjà entrepris pour « questionner » la référence, se poser les bonnes questions, construire et éprouver les propositions dans le temps pour valider collectivement les procédures que vous jugerez les plus efficaces tout en restant dans un cadre commun et national. C'est dans ce sens que les équipes de lycée devront s'investir dans la formalisation partagée avec les autres disciplines du projet d'évaluation pour le cycle terminal. Si le CCF est maintenu en EPS, une réflexion doit être menée sur le contrôle continu dans la discipline pour que les informations transmises aux élèves au cours des séquences d'enseignement puissent les accompagner dans leurs acquisitions. Le bilan de la commission académique pour la session 2021 est publié sur le site disciplinaire. Sa lecture attentive, collectivement au sein du 1er conseil d'enseignement de l'année, pourra guider les décisions éventuelles de réorientation du projet disciplinaire. L'acte évaluatif est encore trop perçu comme un « contrôle » au lieu d'être un outil intégré dans un processus, partagé et construit avec les élèves. Une aide aux apprentissages, préservant l'estime de soi et supprimant la démobilité scolaire.

L'enseignement de spécialité « Education Physique, Pratique et Culture Sportive » est maintenant institué. Il est une opportunité pour la discipline pour répondre aux besoins des élèves dans leur parcours de formation. Une réflexion sera menée sur le territoire pour sa mise en œuvre à la prochaine rentrée.

De nouveaux programmes pour l'enseignement optionnel en voie GT. Avec la mise en œuvre de l'enseignement de spécialité, ces programmes ont été réécrits pour s'adapter au mieux à la réalité des pratiques. Compte tenu de l'évolution des examens et la prise en compte plus importante des enseignements optionnels, les établissements concernés devront réécrire leur projet d'option.

L'Unité Facultative EPS pour la voie professionnelle sera ouverte dans certains établissements dès cette rentrée. Elle permet à ce public d'élèves de viser une bi-qualification à la fois dans l'acquisition

des compétences relatives à leur parcours de formation et celles de deux (ou trois selon les parcours) unités certificatives du BPJEPS. La volonté affichée de cette UF2S est la possibilité donnée à tous ces élèves de poursuivre une intégration professionnelle dans les métiers du sport.

Les pistes de déploiement du pilotage académique :

En partenariat avec le plan académique de la Polynésie française, la préparation au concours de l'agrégation interne est redéployée cette année. Le groupe de formateurs s'enrichit et de nouveaux objectifs sont fixés pour favoriser le développement statutaire des enseignants du territoire. Au-delà des réussites individuelles, ce qui est visé est bien le développement d'une dynamique académique dans les échanges et réflexions professionnelles.

En complément, des « cafés pédagogiques » seront proposés à tous les enseignants du territoire. Nous vous invitons à venir y participer. Au-delà de la richesse des débats professionnels et de leurs controverses, c'est aussi le lieu de partages conviviaux.

Dans la continuité de cette année, le Plan Académique de Formation visera le développement des compétences professionnelles dans les activités biathlon, rugby, arts du cirque et cross training. Compte tenu de l'analyse des besoins, les contenus de formation cibleront prioritairement, en appui sur les critères d'efficacité professionnelle partagés au cours des visites d'inspection, la maîtrise des savoirs théoriques, scientifiques et didactiques pour ces activités. Il se complètera par la poursuite des actions dans le domaine de l'actualisation des projets disciplinaires en Lycées et Lycées professionnels, et sur la contribution de la discipline au parcours de formation au collège. Nous invitons les enseignants à s'inscrire au PAF dès son ouverture.

Le groupe de réflexion académique est reconduit. Il poursuivra ses travaux sur les thématiques déjà partagées (<https://eps.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique311>). Des productions sont ainsi attendues sur le sujet : EPS et Santé des adolescents.

Le déploiement d'outils et de méthodes de communication pour un travail collaboratif efficace :

Le site académique (<https://eps.ac-noumea.nc/>) reste un outil de communication prioritaire avec la volonté de le rendre plus ergonomique et attractif, tout en lui assignant une fonction d'animation et de veille intellectuelle sur l'actualité disciplinaire. Toutes les informations institutionnelles (réglementations, programmes, dispositifs, etc...) y seront toujours présentes afin que tout un chacun puisse trouver une réponse à ses questionnements.

Dès le début d'année, une première visioconférence avec les coordonnateurs sera organisée (16 février). Elle déclinera les éléments de cette lettre d'informations. D'autres rendez-vous seront instaurés si besoin dans l'année pour échanger sur des thématiques précises.

Il est demandé expressément à tous les enseignants d'activer leurs adresses professionnelles. Les informations importantes (examens, RH, réunions, convocations, formations etc..) passeront dorénavant uniquement par ce mode de communication via la liste de diffusion académique.

Pour conclure,

Ces quelques éléments partagés sont dans la continuité du travail collaboratif déjà entrepris. Cette continuité est animée d'une volonté toujours présente, celle de mobiliser tous les enseignants pour faire réussir tous nos élèves, lutter contre le décrochage, et donner une plus-value à votre action.

Sachez, cette année encore, compter sur ma présence, à vos côtés, au service des élèves calédoniens.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne rentrée.

Lionel AMATTE



Annexe 1 : Dossiers et responsabilités

	Contacts	Dossiers en responsabilités
Lionel AMATTE IA-IPR EPS	Lionel.amatte@ac-polynesie.pf +689 89 478 417 (Polynésie française)	Rendez-vous de carrière Pilotage disciplinaire
Anne LE BOUHILLEC CMAI	ale-bouhillec@ac-noumea.nc +687 266221	Rendez-vous de carrière et visites d'accompagnement Examens et options
Fanny TERRAT CMAI	Fanny.Jinako@ac-noumea.nc +687 266221	Rendez-vous de carrière et visites d'accompagnement Pôles espoirs et CTE Installations sportives
Pierre - Yves LEROUX CMAI	Pierre-Yves.Le-Roux@ac-noumea.nc +687 266221	Visites d'accompagnement des MA du privé Formations PAF